Hacker

Un hacker est quelqu'un qui aime exercer son ingéniosité de façon ludique. Il n'y a pas de relation spécifique avec les ordinateurs. Les programmeurs de l'ancienne communauté du Logiciel libre du MIT des années '60 et '70 s'identifiaient eux-mêmes comme hackers. Aux environs de l'année 1980, des journalistes qui découvraient la communauté des hackers ont mal compris ce terme et l'ont assimilé à “casseurs de sécurité”. Les personnes qui cassent la sécurité sont des “crackers”. Il est nécessaire de ne pas reprendre cette erreur [1)].

Un hacker est, par définition, quelqu'un qui construit, qui crée des choses, qui innove, qui trouve des solutions à des problèmes et qui partage ses connaissances. Il le fait en répondant à une éthique (L'éthique des hackers). Même s'il considère sont travail très sérieusement, l'humour en est une composante essentielle. En effet, l'humour permet de rendre les choses agréables autant pour lui-même que pour les autres et permet de maintenir un équilibre psychique. Un exemple d'humour utilisé par les hackers est l'utilisation d'acronymes récursifs.

Les hacker sont souvent des développeur de logiciel libre. Ce sont aussi des techniciens œuvrant dans les “Hackerspaces”, “fab labs” et autres tiers-lieux de ce type. Cela s'étend à tous les simples bricoleurs du dimanche et à toutes les personnes qui bidouillent et innovent librement dans toute sorte de domaines et qui partagent leurs connaissances. Par exemple, un contributeur de Wikipédia (l'encyclopédie libre) est aussi un hacker.

L'un des plus grands hacks de tout les temps est sans nul doute la création de la licence GNU GPL crée par Richard Stallman en février 1989.

Aspect légaux et éthique

Les hacker, autant que possible, évite de transgresser les lois, même si celles-ci sont parfois injustes et/ou contraires à l'éthique. Les lois sont là et nous devons composer avec elles que l'on le veuille ou non. Dans ces cas là, les hackers chercheront un moyen de faire prévaloir l'éthique. C'est exactement ce qu'à fait Richard Stallman en inventant le “copyleft” (en opposition au “copyright”) par le biais d'une licence s'appuyant légalement sur les puissantes lois du “copyright” afin de retourner ce concept contre lui-même. Les lois posant le plus de problèmes sont les lois sur la “propriété intellectuelle” (le “droit d'auteur” et les brevets).

Ce n'est que lorsqu'il y a un vrai dilemme et qu'il n'y a pas moyen de faire autrement, que le choix premier doit être éthique au détriment de la loi.

Lire un DVD

L'un des cas qui fleurte avec les lois est celui consistant en la lecture de CD, DVD ou autres Blue Ray pour les utilisateurs de logiciel libre.

Les films vendus dans les commerces sur un support DVD ne peuvent pas être utilisés directement avec des logiciels libres car leur formats ne sont pas libres. Outre le zonage appliqué généralement aux films sur DVD, certaines grandes compagnies y ajoutent, en sus, un système anti-copie appelé

DRM. Des modules spéciaux pour déchiffrer ces bridages doivent être accrédités auprès de la DVD Copy Control Association. De tels modules sont coûteux et surtout propriétaires. Il est donc impossible d'obtenir une quelconque accréditation. Les hacker ont donc créé des méthodes de contournement libres de ces bridages. Cependant, les brevets logiciels en vigueur dans certains pays les rendent illégaux [2], [3].

En Suisse, Ce genre de contournement est parfaitement légale. Il s'agit d'un droit formulé par art. 21 de la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins - 231.1.

Notes et références

1)
https://www.gnu.org/philosophy/words-to-avoid.fr.html#Hacker.
2)
https://doc.ubuntu-fr.org/lire_un_dvd.
3)
https://www.april.org/groupes/dadvsi/analyse-arret-conseil-etat-decret-dadvsi.html.

From:
https://logiciellibre.ch/ - **Logiciel libre**

Permanent link:
https://logiciellibre.ch/lexique/hacker?rev=1586649731

Last update: **12.04.2020 @ 02:02**